L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, *à l'entreligne des rues de Chartres et St.-Louis.*

No 125 NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 19 AVRIL 1830. Vol. III.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTERIE

DE L'ESCADRE DE LA LIGUE

des Natchitoches &c. &c.

De 1830—Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 24 Avril.

PROSPECTUS.—

1 lot de	$10,000		$10,000
1 " "	3,000	"	3,000
1 " "	1,800	"	1,800
1 " "	1,400	"	1,400
1 " "	1,200	"	1,200
1 " "	1,000	"	1,000
6 " "	500	"	3,000
6 " "	300	"	1,800
6 " "	200	"	1,200
156 " "	50	"	7,800
153 " "	30	"	4,630
624 " "	8	"	4,992
7800 " "	4	"	31,200
8,760 Lots			$73,000

15,000 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 8,760 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,000, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

Les 1, 3 et 2	2,000
" 1, 2 et 3	1,800
" 2, 3 et 1	1,600
" 3, 1 et 2	1,200
" 3, 2 et 1	1,000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 300

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre que ce soit, auront droit à 200

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 200

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 80

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er, et le 2e. auront chacun droit à 30

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à.. 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, francs de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

AVIS.—Les soussignés préviennent les habitans et leurs amis en général, qu'ils ont constamment au Bassin des briques de Pensacole de première qualité, qu'ils offrent à vendre à un prix raisonnable.

26 mars—7 F. LEFEBVRE & A. DUCOS.

LE soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. ; les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauvé. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

28 mars—1m L. FOUCHER.

Changement de Domicile.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer respectueusement au public en général, et à leurs amis, qu'ils ont transporté leur atelier rue Bienville, vis-à-vis la poste, où ils tiennent constamment un assortiment de dales toutes faites et prêtes à être posées, ainsi que tous les autres articles qui concernent leur profession.

Les entrepreneurs qui auraient besoin des articles ci-dessus, les trouveront toujours au meilleur compte chez.

13 Avril—1mois DUPIN & LOMBART.

LE SOUSSIGNE' donne avis qu'il vient d'être nommé Collecteur de la taxe provenant des licences accordées aux Caboteurs et Pacotilleurs, qu'il commencera à dater du premier Lundi de Mai, à mettre en force la loi de la Législature relative aux Caboteurs et Pacotilleurs, approuvée le seize Mars 1830, et que tous ceux qui [illegible] comme Caboteurs ou Pacotilleurs sont à se procurer une licence sous peine d'être [illegible] et condamnés à payer l'amende voulue par la susdite loi. Il prévient en même [illegible] qu'on pourra le trouver à son bureau depuis [illegible] jusqu'à trois, rue Ste. Anne, No. [illegible] entre les rues Royale et Conti.

26 Avril.—1 m. OCTAVE LE BLANC.

UN homme d'un âge mur, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.

Pour renseignemens, s'adresser à Mr. Maureau, directeur des Ecoles Publiques. 10 mars

---

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants :

10 Balles Brin jaune pour moustiquaire ;
4 Do. Coutil fil de coton ;
1 Pce Cretonne pour pantalons et vestes ;
[illegible] de tresses ;
[illegible] ;
[illegible], pour emballages ;
400 Bouteilles assorti de Bordeaux.
100 [illegible] do.
100 [illegible] do.
25 Fusils [illegible] Fusiliers et Grave ;
20 Rifles [illegible] de Virginie ;
100 Caisses [illegible] ;
100 Do. [illegible] à l'Eau de vie ;
20 Do. Sardines à l'huile et crues ;
15 Malles Eau-de-Cologne ;
12 Caisses Serrures de 6 à 10 pouces, et autres ferremens ;
25 Barils Café de St. Jago de Cube, etc. etc.

2 mars.

Sangsues de France.

REçues par le Bolivar du Havre et à vendre par

8 août. FORESTIER & Co.

HOTEL de la Marine.

GUILLAUME, a l'honneur d'informer le public dont il est avantageusement connu, pour ce qui concerne son état, qu'il a fait l'acquisition de l'HOTEL DE LA MARINE, rue de la Levée, entre les deux marchés ; il y tiendra une table d'hôte, qui par les soins qu'il se propose d'y mettre, ne laissera rien à désirer. Les amateurs y trouveront de quoi satisfaire leur goût par les mets les plus délicats, et les vins les plus exquis. Il prévient les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il continuera de se charger des repas pour la ville, ainsi que des banquets, et de noces, repas de magons et de corps, enfin, toute espèce de commande, même pour la campagne.

Le déjeûner de la table d'hôte sera de huit à huit heures et demie, et le dîner à trois heures de l'après midi. Le prix du déjeûner est de quatre escalins, et le dîner une piastre. Les habitués sont prévenus qu'il commencera le 1er. Avril 1830.

P. S On trouvera aussi chez lui des BAINS, [illegible] il se propose de [illegible] et [illegible] annoncera leur ouverture lorsque les réparations seront faites. 30 mars—4

Dix Piastres de récompense

Seront données à celui qui arrêter et livrera dans une des prisons de l'Etat, le nègre rougeâtre ou grise américain nommé CESAR, âgé de 35 à 37 ans, taille de 5 pieds 8 pouces anglais, bien corporé, voix plutôt faible que forte, depuis 18 mois dans cette ville, boulanger et vendeur de pains. Il manque de chez son maître du 22 au 23 courant. Je ne dépeint pas son habillement ; lui étant très-facile de se déguiser. Il est très-possible qu'il serait accompagné d'une négresse, ayant appris que sa femme appartenant à un habitant près de la ville, s'est absentée à la même époque.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne point donner asile au susdit nègre, sous encourir toute la rigueur de la loi.

27 mars—3 R. ROGNY.

ALPHABET

OU METHODE SIMPLE ET FACILE

De montrer promptement à lire aux enfans ainsi qu'aux étrangers qui veulent apprendre le français, par Mr. P. CHERBONNIER, de cette ville.

CET ouvrage, qui a reçu l'approbation de tous les Hommes de l'art, et dont l'utilité paraît devoir être généralement reconnue, vient d'être publié et a été mis en vente chez tous les libraires de la Nlle.-Orléans. Nous nous occuperons incessamment. 13 avril.

CHEVAL EPAVE.

LE public est prévenu qu'il se trouve sur mon habitation depuis quelques jours, un cheval alezan, ferré aux quatre pieds, ayant trois pieds blancs, il a aussi le front blanc. La personne à qui peut appartenir cet animal, est priée de vouloir le réclamer.—Métairie, ce 10 Avril 1830.

12 avril—3t. VALERY BOISDORE'.

PHENOMENE DE LA NATURE.

UN VEAU A DEUX TETES.

CET animal extraordinaire, qui a tous les membres régulièrement conformés, et qui a vécu quatre jours, est livré à la curiosité du public rue Damaine, café Navarin, No. 282.

Prix d'entrée :—25 Cents. Moitié prix pour les enfans. 12 avril

---

ETAT DE LA LOUISIANE.—*Cour de District pour le premier District Judiciaire.*—Geo. W. Backus, contre ses créanciers. Il est ordonné qu'une assemblé des créanciers du dit pétitionnaire ait lieu en l'étude de G. R. Stringer, Esq. Notaire public, le Mardi 4 de Mai prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'état des affaires du petitionnaire ; et en même, tems toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de ladite cour. JNO. L. LEWIS, Clk.

5 avril.—3

VBOUMAGE offre à vendre en débarquement du brick Moro, de la Baie d'Honduras,

240 Peaux de Bœuf,
4000 liv. vieux Cuivre,
30 tonneaux Bois de Campêche. 25

BRAUD & CO.

Rue St. Pierre, numéro 127.

(Entre Dauphine et Bourbon)

ONT constamment de la BIERE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en bouteilles, barils et bouteilles à ressort ; ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses : aussi, un assortiment de vins d'excellente qualité. 13 avril—

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES soussignés annoncent au public et à leurs amis qu'ils ont transporté leur magasin vis-à-vis de la Bourse rue de Chartres au N° 130 dans la maison de Mr. N. Girod, où leurs pratiques trouveront constamment un superbe assortiment de chapeaux bottes souliers et linge faits venant des meilleures manufactures du Nord ; ainsi, différents articles de goût et de mode concernant leur genre qu'ils vendront à des prix très modéré.

7 avril—3 MATHIEU ET FRERE.

RESTAURANT.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, que Dimanche, 4 Avril, ils ouvriront un restaurant, dans le même emplacement occupé dernièrement par Mr. Guillaume, rue d'Orléans, vis-à-vis le Café Davis. On y sera servi à toute heure du jour, à la carte qui, offrira des mets variés pour tous les goûts. On recevra toutes les commandes pour dîners en ville, fêtes, banquets maçonniques, etc. Les soussignés osent espérer que par la propreté qu'ils mettront dans leur établissement par la promptitude avec laquelle on sera servi, ils obtiendront la confiance qu'on voudra bien leur accorder.

Pour la commodité des étrangers les cartes seront en français, Anglais et Espagnol.

3 Avril.—1 m CHURI & LAFAYE.

RESTAURATIVO.—Los abajo firmados tienen el honor de informar á sus amigos y al público en general que desde el domingo 4 de abril abrirán un restaurant en el mismo [illegible] de Orleans, en [illegible] será servido [illegible] dia, segun el [illegible] manejará por [illegible] los encargos para comidas de la ciudad, fiestas, banquetes masónicos &a. Los abajo firmados [illegible] en establecimiento por la calidad [illegible] que el público será servido, merecerán la confianza que querrán otorgarles.

Por la comodidad de los estrangeros habrán catálogos en francés, ingles y español.

3 de abril * CHURI & LAFAYE.

LE soussigné à l'honneur de prévenir le public, qu'il a démonté sa quille [illegible] et qu'il tient actuellement le restaurant [illegible] Bourbon entre St. Pierre et Orléans, il prie les personnes qui avaient l'habitude [illegible] ce restaurant de vouloir bien le [illegible] les satisfaire.

Il se chargera des repas de commande, tels que banquets maçonniques, repas de corps etc. et fournira en ville. Il prendra également des pensionnaires.

7 avril.—4p. PICARD.

FORGE ET FONDERIE EN CUIVRE

Faubourg Marigny, sur la levée entre la rue des Champs Elysées et celle Marigny.

JULIAC Fyot-ton Mécanicien, a l'honneur de prévenir MM. les Habitans, Propriétaires de sucreries, presses à coton, machines à vapeur, capitaines, armateurs de navires et toutes les personnes qui l'ont honoré de leur confiance depuis onze années, qu'il continue toute espèce de travaux de taillanderie, outils aratoires, parallonnerres, pivots et arbres de moulins à sucre et autres machines, les recommande ainsi que les chaudières à sucre. Il fait aussi toute espèce d'ouvrage en fer ou en cuivre, ferrures de gouvernails et autres. Il cherchera à mériter de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour, tant par la promptitude dans l'exécution que par la modicité des prix. Il se transportera partout où l'on pourra l'appeller pour exécuter les ouvrages qui ne pourraient pas se déplacer. 6 avril.

Chaussures du Nord.

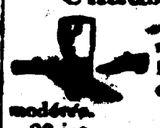

Le soussigné a reçu par les derniers arrivages, 200 paires de Bottes du 1re. qualité et de choix, qu'il vendra à des prix modérés.

23 jan J. G. ARRAIZA & Co.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir :

Pâtés de lièvres truffés	Crêtes de coq
Do. de cailles, do.	Saucisses truffées
Do. d'alouettes, do.	Cervelat truffés
Do. de bécasses, do.	Do. sans truffes
Do. de perdreaux, do.	Salmis de bécasses
Do. de poularde, do.	Lièvres entiers, truffés
Dindes farcies	Do. farcis
Bécasses farcies	Cuisses d'oies
Cailles truffées	Lamproie
Perdrix truffées	Anchoitches de Nantes
Do. sans truffes	Saucissons de Lyon, de Boulogne et Marseille
Do. aux choux	Pâte-Cervaise et Croûte-Rouge,

Fromages, de Gruyère, Parmesan et Crême,
Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fines et mi-fines,
Plaisir des Dames, Crême de café, de cédrat,
Huile de rose, do. d'anis, do. de Vénus,
Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino,
Extrait d'absynthe, de fenouil,
Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces,
Do. entiers au sirop,
Gelée de groseille &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,
Aussi, un assortiment de Graines de Jardinage de l'année 1829.

26 novembre R. TURPIN.

AVIS AU PUBLIC.

AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont acheté des terrains de feu P. D. Delaronde et qui ne les ont pas encore payés, que si dans dix jours de la date ci-dessous, ils ne paient les sommes dues par eux ou s'ils ne remettent lesdits terrains, des poursuites judiciaires seront intentées contre eux. MAUNSEL WHITE.

30 mars—10 Agent des héritiers.

VBOUMAGE offre à vendre 70 [illegible] Eau-de-vie blanche 3e. preuve, ayant droit au drawback.

VENTE PAR LE MARSHALL.

EN vertu d'un writ de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Charles Gouzien, Juge Président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi 29 Avril prochain, à midi, à la bourse Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis, une maison en bois contenant quatre appartemens, deux cuisines dépôts, situées sur le terrain No. 90, mesurant 60 pieds plus ou moins, faisant face à la rue Girod, sur 60 de profondeur, plus ou moins, saisie par Michael Jones, Charles Byrne, et autres. L. DAUNOY,

20 mars Marshal.

EN vertu de trois writs de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Juge Président de la Cour de Cité, et l'hon. Gallien Préval, Juge associé, j'exposerai en vente à la bourse Hewlett, Vendredi 30 Avril, à midi, le nègre nommé PEDRO.

Saisie à la poursuite de Messrs. Chaud & Campbell, Chs. Gilmore et la Maire contradictoirement.

20 mars L. DAUNOY, Marshal.

Le Maire, les Aldermen etc. contre G. Byrne.—Les mêmes contre Chs. Byrne—Les mêmes contre G. Byrne.

EN vertu de trois writs d'*alias fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente Mardi 6 du mois prochain, à midi, à la Bourse, un LOT de Terre situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Juliet et St. Joseph, ayant 30 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur 170, plus ou moins, de profondeur—aussi deux esclaves ci-dessus.

3 avril L. DAUNOY, marshal.

[illegible] maire, les Aldermen &c. vs. François Bureau.

EN vertu de trois writs de *fieri facias*, à moi adressés par l'hon G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, et l'hon. J. Bermudez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Mercredi le 6 Mai prochain, à midi, à la Bourse, un NEGRE nommé Folbert, saisi dans l'affaire ci-dessus.

5 avril. L. DAUNOY—Marshal.

Rattachia contre Charles Stewart.

EN vertu d'un writ de *fieri facias*, à moi adressé par l'hon P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi 17 Avril à 6 heures du soir, au No. 121, rue Gravier No. 121, un bureau, un petit pupitre, 2 comptoirs et deux bancs, saisis dans l'affaire ci-dessus.

[illegible] avril L. DAUNOY.

Le Courrier des Etats Unis,

Publié à New-York.

LES personnes qui désirent s'abonner à cet intéressant Journal, voudront bien s'adresser à F. GILLET & Co.,

Rue de Chartres, No. 60.

Où ils pourront se procurer le 1er numéro du 3ème volume qui vient de paraître à New-York, ainsi que les numéros suivans, jusqu'à ce qu'ils les reçoivent directement de cette ville.

24 mars—10

LIBRAIRIE AU RABAIS

CHARLES JOURDAN, ayant arrêté son passage sur le Bolivar, et vu la facilité qu'il aura de se réapprovisionner, donne avis que, [illegible] qu'au jour de son départ il fera une remise d'au moins 25 pour cent ; ainsi par exemple l'Histoire Universelle depuis le commencement du Monde, en 120 vols. bien reliés, avec cartes, au lieu de $160, $70.

Les œuvres complettes de Voltaire, 64 vols. in 8o.	$64	$48
Les mêmes en 60 vols. in 12	55	48
Oeuvres complettes de J. J. Rousseau, 24 vols.	25	18
Histoire Naturelle de Buffon 74 v.	36	25
Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la Tribune nationale depuis 1789 28 vols.	44	23
Vie de Napoléon en Espagnol,	22	10
Idem en Français,	12	9
Oeuvres de Walter Scott en anglais, 49 vols.	48	35
Répertoire général du Théâtre Français et au suite net à 50 cents le vol relié.		
Droit Civil Français par Thonlier 12 vols. net	50	
Oeuvres de Pothier 36 vols.	50	35
Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle et d'agriculture 90 vols.	48	36

Ainsi de tous ses autres ouvrages, à la condition d'en prendre la même pour $10. Il fera aussi une grande réduction sur ses papiers de tenture. 31 mars—3

RECU par le navire Andes, venant du Havre, par Mad. Veuve Dupas, ses amis devenue de Chartres et Toulouse.

Pâtés de Lièvre truffés, do de Bois gras
Pâtés de Cailles, do d'Alouettes,
Pâtés de Bécasses, do. de Perdreaux,
Poulardes farcies aux Truffes,
Dindes do, Oies do.
Bécasses aux Truffes, Perdrix do.
Crêtes de Coqs do, Lièvres entiers do.
Cuisses d'Oies, Jambons, Lamproies,
Aloses à l'huile, Tranches de Saumon do,
Sardines à l'huile et au beurre.
Fruits conservés, en bouteilles et en boîtes, tels que, Pesches, Abricots, Cérises, Prunelles, Pêches, etc.
Liqueurs Superfines.
Fromages de Gruyère, de Pâte-Cervaise, de crême rouge, Saucissons de Lyon, etc. 18 Av.—1

AVIS.—El que suscribe estando para dejar el pais, ofrece á vender á condiciones muy ventajosas todas sus propiedades, consistiendo en casas, tierras, esclavos, muebles, &a. Dichas casas y tierras están situadas en el fauxbourg [illegible]. Para el pronto y seguro [illegible] condiciones, dirijirse en dicho fauxbourg, esquina á las calles de Sa. Tomas y Edouardo.

15 de marzo L. FOUCHER.

Panacée de Swaim.

Prix : $2 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une haute célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est celui qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le genre des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération ; ainsi que des maladies [illegible] auxquelles sont adjointes les constitutions [illegible], surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères aux [illegible] ryax, au nez et au gosier, les exostoses, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage [illegible] considéré du mercure, &c. Des expériences réitérées ont prouvé que c'était un [illegible] à l'automne, un préservatif pour les personnes bilieuses en général, et que son application dans les cas d'affections [illegible] et dyspepsiques comme pour les maladies intérieures dont la scarsatine a annoncé que les [illegible] sont attaqués, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par [illegible]

Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de cliniques à [illegible] à l'Infirmerie, &c. &c.

J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à recommander que c'est un remède d'une [illegible]

17 Février 1823. W. GIBSON, M. D.

Du Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien de l'Hopital d'York, &a. &c.

J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hopitaux que dans les traitemens particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.

New-York, 1er Mai 1824.

VALENTIN MOTT, M. D.

Du Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hopital de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans.

Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Trégemaine, et d'après le témoignage authentique du plusieurs des plus célèbres chirurgiens, j'ai cru devoir y ajouter que c'est un remède très utile dans toutes les affections chroniques scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.

Philadelphie, (rue Locust) 1824.

THOMAS PARKE, M. D.

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre substance d'un effet semblable.

Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots : "Swaim's Panacée—Philada," fondus dans le verre ; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies ; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.

Wm. SWAIM, Propriétaire.
Philadelphie.

On trouvera toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment de Médicamens ci-dessus.

C. MORGAN & BROTHERS.

Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de Bienville, No. 26. 5 avril—3m

---

HOTEL de CADIZ

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon vis-à-vis le Café de Paris

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire l'acquisition de cet établissement et qu'il en a disposé le service sur le meilleur pied. Il ose se flatter que sa table d'hôte, ne laisse rien à désirer tant pour la qualité et la délicatesse des mets, que pour la propreté dont elle est composée.

La modicité du prix, la bonne tenue de cette maison, sa position dans un des quartiers les plus gais de la ville, sont autant d'avantages qui la recommandent à juste titre.

Il y a toujours de jolies chambres garnies.

22 mars.—15 FRANCOIS SUDRE.

CENT Bouteaux sucre, à quelques milles au dessous de la ville, bien à de suite, à vendre par Bd. TOUPIN, Rue Royale, No. 115, entre Orléans [illegible] Ste. Anne.